



Directives cursus entraîneur professionnel

Le cursus d'entraîneur professionnel (CEP) prépare les entraîneurs à l'examen professionnel d'entraîneur de sport de performance. Directives pour évaluer le candidat pour les cursus entraîneur professionnel (CEP).

Conditions

- Entraîneur Swiss Ice Hockey
- Reconnaissance J+S avec le complément sport de performance (Portfolio)
- Reconnaissance expert J+S souhaiter
- Recommandation par la SIHF (formulaire)
- Réussir l'évaluation (entretien d'admission et planification de la formation)
- Avoir entraîné environ 800 heures au niveau de la promotion des Talents (Talentlabel U15-U20)), par exemple :
 - a. Correspond à 3 ans d'activité en U15-Elit
 - b. Correspond à 2 ans d'activité en U17-Elit ou U20-Elit
 - c. Les niveaux U17-Top / U20-Top / Mysports League ne sont pas dans la PE mais peuvent être comptabilisées.
 - d. Actifs : NL et plus haut est aussi comptabilisé

Une réduction de l'expérience peut être faite si le candidat a une expérience dans des Skills spéciaux :

- a. Skillcoach (Expert en technique)
- b. Joueur national d'expérience /NLA ((tactique / Expert en coaching)
- c. Des expériences professionnelles particulières, qui renforcent sa fonction d'entraîneur

Inscription

Les conditions d'approbation sont entièrement à remplir.

Dans le [planificateur de formation](#) vous trouvez des informations détaillées.

L'accès à la formation à l'échelon du sport de performance se fait par un [assessment](#).

Admission

Si le nombre d'inscriptions dépasse la capacité des cours, la formation des entraîneurs suisses se réserve le droit de faire une sélection.